

## TROPHEE SENIORS

**Judi 23 et Vendredi 24 Mars 2017**  
**Exclusiv'Golf de Feucherolles**

**RD307 – Saint Gemme – 78810 Feucherolles**  
☎ : 01 30 54 94 94 – [contact@exclusivgolf-feucherolles.fr](mailto:contact@exclusivgolf-feucherolles.fr)

**Mardi 2 et Mercredi 3 Mai 2017**  
**Exclusiv'Golf de Rochefort**

**Château de Rochefort – route de la bête – 78730 Rochefort en Yvelines**  
☎ : 01 30 41 31 81 – [contact@exclusivgolf-rochefort.fr](mailto:contact@exclusivgolf-rochefort.fr)

**Judi 8 et Vendredi 9 Juin 2017**  
**Exclusiv'Golf de Courson**

**Ferme de la Gloriette – 91680 Courson Monteloup**  
☎ : 01 64 58 80 80 – [contact@exclusivgolf-courson.fr](mailto:contact@exclusivgolf-courson.fr)

**Mardi 14 et Mercredi 15 Novembre 2017**  
**Golf de Villennes**

**Route d'Orgeval – 78670 Villennes sur Seine**  
☎ : 01 39 08 18 18 – [villennes@bluegreen.com](mailto:villennes@bluegreen.com)

## **Trophée Seniors** **CAHIER DES CHARGES** Édicté par la Commission Sportive Nationale

### **1. LIGUE**

La Ligue est responsable de l'attribution d'un Grand Prix / Trophée Seniors sur son territoire et de la conformité du règlement de l'épreuve avec le cahier des charges des Grand Prix / Trophée Seniors. Elle doit contrôler et valider le règlement de l'épreuve, en respectant les Règles du Statut d'Amateur.

Aucun nom de sponsor ne peut figurer sur le Calendrier National des Grand Prix / Trophée Seniors. Les noms de personnes ne sont acceptés que dans la mesure où ils rappellent la mémoire de disparus.

La présence des logos ffgolf et/ou Ligue dont fait partie le Club organisateur est obligatoire

### **2. CLUB**

Le club doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être affilié ou associé à la Fédération Française de Golf,
- être à jour de sa redevance fédérale et du règlement de ses licences,
- disposer d'un terrain de 18 trous homologué et étalonné,
- être informatisé avec le logiciel fédéral "RMS Clubs",

En cas de non-respect du cahier des charges, le club encourra une sanction décidée par la CSSN pouvant aller jusqu'à la suspension de l'épreuve l'année suivante. Seront considérées comme des infractions graves, le non-respect des conditions d'éligibilité des joueurs et le non-respect des quotas.

Le club hôte doit assurer la coordination avec les services de secours qui doivent être informés de l'organisation de la compétition.

Le club devrait communiquer la liste des inscrits au plus tard 10 jours avant le début l'épreuve.

Préparation du terrain :

Piquetage, marquage et règles locales ; position des drapeaux et marques de départs : le Comité de l'épreuve est responsable de ces préparations.

### 3. JOUEUR

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve.
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors s antérieurs
- répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

### 4. ENCADREMENT

Le club organisateur pourra prévoir la présence d'un arbitre en accord avec la ligue.

Les frais des arbitres (déplacement/nourriture et si nécessaire hébergement) sont à la charge du club organisateur.

Pour les Grands Prix Seniors sélectifs : un arbitre de ligue au minimum obligatoire

### 5. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est sous la responsabilité du Comité d'épreuve mis en place par la commission sportive du club. S'il y a un arbitre, il doit être intégré au Comité d'épreuve.

Le Comité de l'épreuve, une fois sur place, doit s'assurer que la coordination avec les services de secours a bien été organisée.

### 6. ORGANISATION SPORTIVE

Heures d'ouverture : Vestiaires - practice - proshop - bar avec petit déjeuner : 1 heure avant le 1er départ

Voiturettes : Le Club doit obligatoirement mettre à disposition du Comité de l'épreuve et des arbitres deux voiturettes minimum.

Le Comité de l'épreuve peut autoriser les joueurs handigolf titulaires du medical pass délivré par l'EDGA avec la mention « buggy : yes », à jouer en voiturette. (Exception au paragraphe I/8 du règlement général des épreuves fédérales amateurs)

Signaux sonores pour interruption et reprise de jeu : Il est indispensable que soient disponibles et en état de marche, trois cornes de brume au minimum pour ce type de signaux.

Starter : Le Club doit prévoir un starter pour toute la durée de la compétition.

Tableau officiel : Mettre à disposition un tableau officiel de dimension minimum de 2 X 1 m près du secrétariat, pour y afficher tous les règlements et informations relatifs à la compétition.

Journée d'entraînement : Les joueurs participant à la compétition doivent pouvoir accéder prioritairement et gratuitement au terrain le jour précédant le premier tour de la compétition, selon les horaires fixés par le Club.

Départs membres ou green-fees : Aucun départ avant le 1er départ de l'épreuve.

Recording : Une salle et une personne du Club doivent être à disposition pour gérer le recording (voir § 8 Le jeu lent)

### 7. FORME DE JEU

Les Grands Prix Seniors se jouent le week-end (dernier tour le dimanche ou lundi férié). Le club a la possibilité d'organiser des Trophées Seniors 2 en semaine et des Trophées Seniors en semaine ou en week end.

Ces épreuves doivent se dérouler sur au moins 2 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play. Un cut ne doit donc pas intervenir après le 1er tour.

Si par la suite un tableau de match play est organisé, seuls les résultats du stroke play seront comptabilisés pour la gestion du Mérite Senior.

S'il existe une épreuve associée de type criterium ou autre, le Grand Prix / Trophée Seniors est prioritaire et doit partir en tête pour tous les tours. Les parties doivent être composées uniquement de joueurs participant à une des deux épreuves et pas de mixité entre ces épreuves dans les parties..

### **Champ des joueurs :**

Le Club doit respecter lors des inscriptions pour les Dames, lorsque la série existe, les nombres minimum fixés par les quotas établis ci-dessous. Dans les limites du champ maximum, les joueurs ne répondant pas aux critères peuvent disposer de wild cards.

La répartition des wild cards est du ressort du club organisateur après accord de la ligue.

Période	Nbr maximum	dont dames	dont wild cards
décembre à février :	75 joueurs	18 mini	8 maxi
octobre, novembre :	96 joueurs	21 mini	10 maxi
mars :	108 joueurs	24 mini	11 maxi
avril et septembre :	120 joueurs	27 mini	12 maxi
mai à août :	144 joueurs	33 mini	14 maxi

Les clubs organisateurs d'un Grand Prix / Trophée Seniors comportant plus de deux tours avec cut, et organisant les départs des deux premiers tours en deux vagues de deux trous différents (1 et 10 par exemple), pourront utiliser les quotas de joueurs et de wild cards ci-dessous :

Période	Nbre maximum	dont dames	dont wild cards
décembre à février :	96 joueurs	21 mini	10 maxi
octobre, novembre :	108 joueurs	24 mini	11 maxi
mars :	120 joueurs	27 mini	12 maxi
avril et septembre :	132 joueurs	30 mini	13 maxi
mai à août :	156 joueurs	36 mini	15 maxi

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

### **Grands Prix Seniors :**

- 33 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur à la date de clôture des inscriptions
- 33 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

### **Trophées Seniors :**

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent. Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

Si le Club organisateur souhaite mettre une limite d'index pour restreindre le champ des joueurs, celle-ci devra se faire en accord avec la Ligue. Dans ce cas, l'index maximum Dames devra avoir un écart de 3 points au minimum par rapport à l'index maximum Messieurs.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

### **Découpage des séries :**

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

Un classement spécifique par catégorie d'âge peut être créé. Exemple : Un classement spécifique seniors 2 peut être réalisé.

Attention, tous les joueurs devront partir des mêmes repères.

### **Marques de départ :**

Selon les caractéristiques du terrain et les conditions de jeu, le Comité de l'épreuve a le choix entre tous les repères pour les Messieurs et les Dames.

Recommandation de la ffgolf pour les Trophées Seniors: Repères 3 (jaunes, environ 5600m) pour les Messieurs et repères 5 (rouges environ 5100m) pour les Dames.

Recommandation de la ffgolf pour les Grands Prix Seniors: Repères 2 (jaunes, environ 5800m) pour les Messieurs et repères 5 (rouges, environ 5100m) pour les Dames.

Recommandation de la ffgolf pour les Grands Prix Seniors « Sélectifs » : 6000 mètres pour les Messieurs et 5300 mètres pour les Dames.

### **Tirage des départs et cadence de jeu :**

- Pour les épreuves de 2 tours : Hors circonstances particulières, les départs devraient se faire du trou n°1.

Lors du 1er tour, le tirage devrait se faire par tranches horaires en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index à l'intérieur de ces tranches (4 tranches horaires maximum). Si le club décide de ne pas appliquer ce modèle de départ, les meilleurs index devront partir en milieu de matinée.

Si l'organisation de l'épreuve nécessite de faire des départs de deux tees différents (1 et 10 par exemple), le tirage du 1er tour devra se faire en U ou U inversé en respectant l'ordre des index (se reporter au document Recommandations et Conseils pour la Gestion d'une Compétition, disponible en téléchargement sur le site Internet de la ffgolf).

Lors du 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs). L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

Si l'organisation de l'épreuve a nécessité de faire des départs de deux tees différents, le tirage du 2ème tour devra se faire en U inversé (se reporter au document Recommandations et Conseils pour la Gestion d'une Compétition, disponible en téléchargement sur le site Internet de la ffgolf).

-Pour les épreuves de plus de 2 tours : Les départs organisés depuis 2 tees différents sont autorisés.

Lors du 1er tour, le tirage devrait se faire par tranches horaires en respectant l'ordre (croissant ou décroissant) des index à l'intérieur de ces tranches (4 tranches horaires maximum). Si le club décide de faire des départs par ordre des index, les meilleurs index devront partir en milieu de matinée.

Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

De plus, lorsque les départs sont organisés depuis 2 tees différents, ils seront croisés pour le 2ème tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires.

Après le 2ème tour, le tirage des départs doit se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

En cas de cut après 3 tours, les départs du 3ème tour devront se faire en U inversé (se reporter au document Recommandations et Conseils pour la Gestion d'une Compétition, disponible en téléchargement sur le site Internet de la ffgolf).

L'intervalle des départs recommandé est de 11 minutes. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 10 minutes.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

NB : Se reporter au document Recommandations et Conseils pour la Gestion d'une Compétition, disponible en téléchargement sur le site Internet de la ffgolf.

**Cut** : pour une compétition de plus de 2 tours, un cut peut être mis en place après le deuxième ou le troisième tour. Si pour déterminer ce cut le club organise un play-off, il est recommandé qu'il n'y ait pas plus de 5 joueurs par groupe (Décision 33-3/4).

**Dernier tour** : Lorsqu'il existe plusieurs catégories de joueurs (dames ou messieurs), les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

**Classement** : Le classement du Grand Prix / Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

**Départage** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

## 8. JEU LENT

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la ffgolf s'applique (lire § 1.2-2-4 du Vademecum).

## 9. CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vademecum).

## 10. DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser au total les valeurs maximales suivantes :

- pour 2 jours de compétition : 80 Euros
- pour 3 jours de compétition : 100 Euros
- pour 4 jours de compétition : 120 Euros

Le club organisateur peut mettre en place un tarif préférentiel pour ses membres.

### **11. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES JOUEURS**

Qu'ils soient français ou étrangers, les conditions de prise en charge des frais sont strictement précisées dans les Règles du Statut d'Amateur (Règle 4-2).

Il appartient au Club organisateur d'obtenir les autorisations préalables indispensables.

De plus, le club ne doit pas accorder de tarifs préférentiels liés à la compétition pour les joueurs amateurs (droit d'inscription, hôtel, transport, repas ou autres avantages), en fonction de critères sportifs (ex : place au Mérite Amateur, licence or, index, etc.) – Règle 6.3 du Statut d'Amateur.

### **12. PRIX**

La valeur des prix doit strictement se conformer aux Règles du Statut Amateur.

### **13. FORFAITS (SCRATCHS)**

Le joueur peut annuler sa participation à un Grand Prix / Trophée Seniors jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le club. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés.

### **14. RESULTATS**

Les résultats doivent impérativement être envoyés, dans un délai de 48 heures après la clôture du Grand Prix / Trophée Seniors, depuis "RMS Clubs" vers le centre serveur fédéral "FLEOLE" et seront publiés sur le site Internet de la ffgolf

### **15. CALCUL DE LA CATEGORIE**

Le calcul de la catégorie d'un Grand Prix / Trophée Seniors se fait systématiquement à postériori selon les principes édictés dans le règlement du Mérite National Seniors (lire §6.8 du Vademecum)